

# CHAMPIONNAT DE FRANCE KARTING



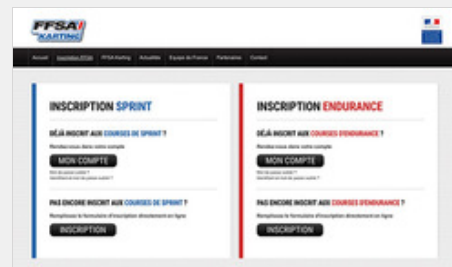
09/03/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

## SAISON FFSA KARTING 2020

### Ouverture des inscriptions le 11 mars

Tous les Championnats et Coupes de France FFSA Karting 2020 seront ouverts aux demandes d'engagement sur internet à partir du mercredi 11 mars à 16h00. Pour sa part, le Championnat de France Junior géré par la FFSA Academy a déjà fait le plein d'engagés avec le nombre record de 27 participants pour sa 4e année d'existence.



La page des inscriptions du site [ffsakarting](http://ffsakarting.org)

La reprise du Championnat d'Endurance par la FFSA a permis de l'intégrer au processus d'inscription en ligne sur le site [ffsakarting.org](http://ffsakarting.org). Cependant, pour des questions techniques, seuls les paiements par chèque ou virement bancaires sont possibles pour l'instant dans cette discipline.

Pour les différencier de l'Endurance qui demande une gestion spécifique, toutes les autres catégories sont désormais regroupées sous l'appellation "Sprint" sur la page consacrée aux inscriptions du site [ffsakarting.org](http://ffsakarting.org). L'engagement à ces Championnats et Coupes de France, du Minime au Superkart, en passant par le Long Circuit, pourra être réglé par carte bancaire (paiement sécurisé), chèque ou virement à la convenance des participants. Les pilotes étrangers sont les bienvenus dans les compétitions FFSA Karting, sous réserve d'accord de leur ASN.

Toute inscription doit être enregistrée au plus tard le lundi précédent la compétition à 20 heures. Le droit d'engagement est majoré dans les 15 jours avant l'épreuve. En cas de difficulté pour l'inscription sur le site internet, une aide téléphonique est assurée par l'opérateur TKC, au +33 (0)6.85.13.29.26, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30.

Au terme de la saison FFSA Karting 2020, 22 titres de Champion de France seront décernés et 10 vainqueurs de Coupe de France seront récompensés après 21 meetings organisés au cours de 19 week-ends sur 20 circuits différents, du nord au sud et de l'est à l'ouest de la France de fin mars à début novembre au sein de 15 catégories.

Les Coupes de France sont des épreuves “open” accessibles à tous. Pour s’inscrire aux différents Championnats de France, les pilotes doivent avoir participé aux trois journées qualificatives de leur Championnat de Ligue. Bien entendu, cela ne concerne pas le Long Circuit, le Superkart ni les catégories OK, Féminine et Handikart.

Les âges mentionnés pour les différentes catégories sont les âges atteints au cours de l’année 2020.

Minime : de 7 à 11 ans

Cadet : de 10 à 13 ans

Nationale : de 12 à 16 ans

Sénior, OK, Féminine, Handikart : à partir de 14 ans

KZ2 : à partir de 15 ans

Superkart : à partir de 18 ans

Master et KZ2 Master : à partir de 30 ans

Gentleman et KZ2 Gentleman : à partir de 45 ans

Retrouvez les règlements et le calendrier de la saison FFSA Karting 2020 afin de vous préparer à vous inscrire sur [ffsakarting.org](http://ffsakarting.org) dès le 11 mars.

Frédéric BILLET  
Attaché de presse  
Mobile : +33 6 81 54 09 03  
Courriel : frederic@kartcom.com

Pôle Presse | Fédération Française du Sport Automobile | 32 avenue de New York - 75781 PARIS CEDEX 16 | Tél. : + 33 1 44 30 24 10 / Fax : + 33 1 42 24 17 43  
E-mail : [presse@ffsa.org](mailto:presse@ffsa.org) | Web : [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org) | Web TV : [www.ffsa.tv](http://www.ffsa.tv)



FFSA Karting